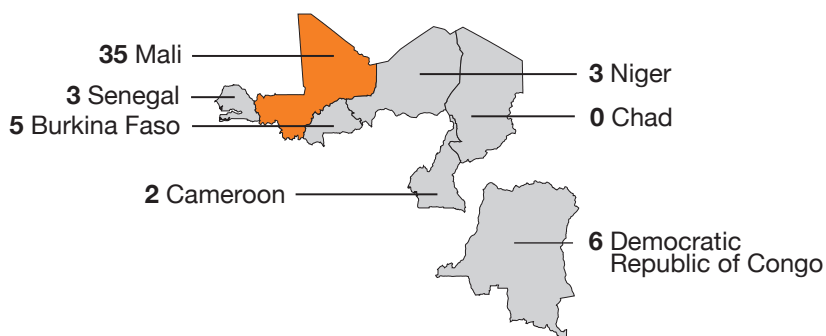
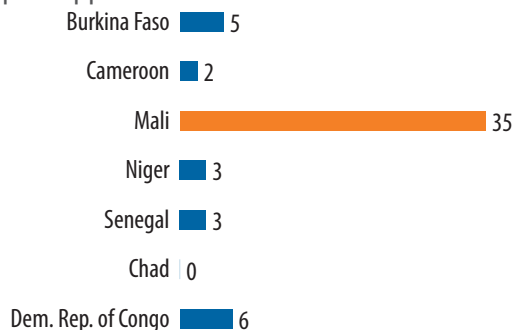




Résultat global: **35** (Sur 100) Fournit des informations minimales au public dans ses documents budgétaires.

Quels sont les résultats du Mali par rapport à ses voisins ?



## Principales conclusions

Les résultats obtenus aux 92 questions de l'Enquête sur le budget ouvert (voir encadré) sont utilisés pour compiler des résultats objectifs et déterminer le classement de chaque pays en matière de transparence. Ces résultats constituent l'Indice sur le budget ouvert.

Le Mali enregistre un résultat de 35 sur 100, ce qui est inférieur à la moyenne (42) des 94 pays enquêtés. Ce résultat montre que le gouvernement a fourni des informations minimales au public à propos du budget et des activités financières du gouvernement central. Ainsi, il est extrêmement difficile pour les citoyens de demander des comptes au gouvernement au sujet de sa gestion des deniers publics.

### Informations contenues dans les documents budgétaires publics

#### Caractère adéquat et disponibilité des huit documents budgétaires clés

Document	Évaluation du niveau d'information*	État de publication
Rapport préalable au budget	E	Produit, non publié
Projet de budget de l'exécutif	C	Publié
Budget adopté	A	Publié
Budget des citoyens	E	Non Produit
Rapport en cours d'année	E	Produit, non publié
Revue de milieu d'année	C	Publié
Rapport de fin d'année	E	Publié
Rapport d'audit	E	Produit, non publié

\* Les évaluations relatives à l'exhaustivité des informations fournies dans chaque document, et à leur caractère accessible, sont calculées à partir des résultats moyens obtenus pour un sous-ensemble de questions de l'Enquête sur le budget ouvert sur chaque document. Un résultat moyen de 0 à 20 (très peu ou pas d'informations) correspond à E ; de 21 à 40 (informations minimales) à D ; de 41 à 60 (quelques informations) à C ; de 61 à 80 (informations significatives) à B, et de 81 à 100 (informations approfondies) à A.

Un **Projet de budget de l'exécutif** constitue l'instrument de politique le plus important du gouvernement. Ce document présente selon quelles modalités le gouvernement prévoit de générer les revenus et où il compte affecter ces fonds, transformant ainsi des objectifs politiques en actions concrètes. Le Mali produit un Projet de budget, mais il n'est pas suffisamment complet. Des lacunes majeures existent dans les domaines suivants :

- Le Projet de budget de l'exécutif n'inclut pas des informations qui pourraient contribuer à expliquer le rapport entre les prévisions de recettes et de dépenses du gouvernement et sa politique et ses objectifs macroéconomiques. Ces informations sont importantes si le pouvoir exécutif souhaite encourager un débat plus large sur les prévisions de dépenses.
- Il ne comporte pas d'informations sur certaines activités budgétaires qui peuvent avoir une incidence majeure sur les capacités du gouvernement à atteindre ses objectifs budgétaires et politiques, notamment pour ce qui est des fonds extra-budgétaires, des activités quasi-budgétaires, des dépenses fiscales, du passif éventuel et futur, et des actifs financiers et autres. Sans ces informations, le public ne connaît pas la situation budgétaire complète de l'état.
- Il n'inclut pas d'informations sur les produits et les résultats. Ces renseignements sont importants pour ceux qui souhaitent exercer un suivi de l'impact du budget.

Un **Rapport préalable au budget énonce** les grands paramètres qui définiront le prochain budget du gouvernement. Le Mali produit un Rapport préalable au budget de l'exécutif, mais ne le rend pas public.

Un **Budget adopté** a force de loi dans un pays ; il fournit les informations qui constituent la base de toutes les analyses budgétaires menées au cours de l'exercice budgétaire. D'une manière générale, il convient que le Budget adopté fournisse au public des données qu'il pourra utiliser pour évaluer les priorités politiques énoncées par le gouvernement et lui demander des comptes. Le Mali publie un Budget adopté complet.

Un **Budget des citoyens** est une présentation non technique du budget d'un état qui vise à permettre au public, y compris aux personnes ne connaissant pas bien les finances publiques, de comprendre le programme d'un gouvernement. Le Mali ne produit pas de Budget des citoyens.

Les **Rapports en cours d'année** fournissent un « instantané » des effets du budget au cours de l'exercice budgétaire. Celui-ci permet d'effectuer des comparaisons avec les chiffres du Budget adopté, ce qui peut ainsi faciliter les ajustements. Le Mali produit des Rapports en cours d'année, mais ne les rend pas publics.

Une **Revue de milieu d'année** présente un aperçu complet des effets du budget à mi-parcours d'un exercice budgétaire et examine tous les changements d'hypothèses économiques qui influent sur les politiques budgétaires votées. Les informations contenues par ce rapport permettent au gouvernement, à l'assemblée parlementaire et au public de déterminer s'il

## ENQUETE SUR LE BUDGET OUVERT 2010

### Mali

L'Enquête sur le budget ouvert du Partenariat budgétaire international (IBP) évalue la disponibilité au public de huit documents budgétaires clés dans chaque pays évalué, ainsi que l'exhaustivité des données dans ces documents. L'Enquête évalue aussi le degré de contrôle efficace exercé par les corps législatifs et les institutions suprêmes de contrôle (ISC), ainsi que les opportunités disponibles au public pour participer dans les processus décisionnels nationaux.

La recherche pour compléter l'Enquête sur le budget ouvert de ce pays a été entreprise par:

Pr. Massa Coulibaly et Boubacar  
Bougoudogo  
GREAT Mali  
BP. E1255 Bamako  
+223 66 74 22 20  
massa@greatmali.net

convient de procéder à des ajustements liés aux recettes, aux dépenses ou aux emprunts pour le reste de l'année budgétaire. Le Mali produit une Revue de milieu d'année, mais elle n'est pas suffisamment compréhensive. Elle ne présente pas, par exemple, une analyse des changements de perspectives économiques depuis l'adoption du budget.

Un **Rapport de fin d'année** permet de comparer l'exécution réelle du budget au Budget adopté. Le Rapport de fin d'année permet d'informer les décideurs au sujet des politiques fiscales, des obligations liées à la dette et des grandes priorités en matière de dépenses, ce qui facilite les ajustements pour les années budgétaires suivantes. Le Mali produit un Rapport de fin d'année, mais il présente de graves insuffisances. Il n'explique pas, par exemple, la différence entre les prévisions macroéconomiques initiales, les estimations concernant les données non-financières et les indicateurs de performance, et les résultats réels pour cette année-là.

Un **Rapport d'audit** est une évaluation des comptes de l'état par l'Institution supérieure de contrôle (ISC) d'un pays. Il rapporte si le gouvernement a généré et dépensé les revenus nationaux conformément au budget autorisé, si la comptabilité publique est équilibrée et fiable, et si des problèmes ont été identifiés dans la gestion des fonds publics. Le Mali produit un Rapport d'audit, mais ne le rend pas disponible au public.

### *Participation du public et institutions de contrôle*

Excepté rendre les documents budgétaires clé plus disponibles et exhaustifs, le Mali dispose d'autres façons d'ouvrir davantage son processus budgétaire. Assurer l'existence d'un pouvoir législatif et d'une ISC forts qui fournissent un suivi budgétaire efficace, ainsi qu'offrir davantage de possibilités au public de participation au processus budgétaire en font partie.

#### **Les organismes de surveillance jouent-ils un rôle efficace en matière de budget ?**

Institution de contrôle	Niveau de force**
Pouvoir législatif	Fort
ISC	Modéré

\*\*Les appréciations de la force du pouvoir législatif et de l'ISC sont calculées à partir des résultats moyens obtenus pour un sous-ensemble de questions sur ces institutions dans l'Enquête sur le budget ouvert. Un résultat moyen de 0 à 33 signifie que le niveau de force de l'institution est considéré comme « faible », de 34 à 66 comme « modéré » et de 67 à 100 comme « fort ».

D'après l'Enquête sur le budget ouvert, la surveillance budgétaire assurée par le pouvoir législatif au Mali est forte. Cependant, il n'organise pas de débats budgétaires ouverts lors desquels le public peut apporter son témoignage.

D'après l'Enquête sur le budget ouvert, la surveillance budgétaire assurée par l'ISC du Mali est insuffisante pour les raisons suivantes :

1. Elle ne dispose pas de ressources suffisantes pour exercer utilement son mandat ;
2. Elle ne diffuse pas de Rapport d'audit au moment opportun sur les dépenses définitives des départements nationaux ;
3. Elle ne dispose pas de canaux de communication adéquats avec le public ; et
4. Elle n'effectue pas de reporting adéquat sur les mesures de suivi prises par le pouvoir exécutif pour répondre aux recommandations de mesures correctives de l'audit.

## Recommandations

### Il convient que le Mali :

- Publie les documents budgétaires qu'il produit déjà – le Rapport préalable au budget, les Rapports en cours d'année et le Rapport d'audit sur les sites Internet du gouvernement ;
- Produise et publie un Budget des citoyens ;
- Augmente l'exhaustivité du Projet de budget de l'exécutif ;
- Fournisse des occasions au public de témoigner lors d'audiences législatives sur le budget ;  
et
- Renforce le pouvoir de l'ISC d'assurer un meilleur contrôle de l'exécution du budget.